WEB M@estro
Pour orchestrer votre site Web
webmaestro.qc.ca

journallepont@hotmail.com

Vol. 6 No 9 - Janvier 2017

JOURNAL LE PONT DE PALMAROLLE

http://journallepont.ca

Cher hiver...

Page 7

Fusions
en Abitibi-Ouest:
études reportées

Page 6

Page 4

La Loi de la boucane!

André Chrétien

Histoire de Noël (back order)

C'est en jouant avec mon petit-fils aux pichenottes que je me suis tout à coup remémoré ce triste Noël 1953 de mon enfance. Mon père remisait toujours sa Chevrolet 1950 pour l'hiver, non pas pour la ménager, mais parce que les rangs de Roquemaure n'étaient pas ouverts à cette époque pendant la saison froide.

Cette année-là, le 24 décembre 1953, la neige ne nous était pas encore tombée dessus, il n'y avait pas un seul petit flocon sur la route et dans les champs. Habituellement, nous allions à la messe de minuit en carriole, à cheval, mais vu l'absence de neige, pour notre plus grand plaisir, on s'y rendit en auto. La messe de minuit se déroula comme à l'accoutumée, les beaux chants au début pendant la première messe, que c'était beau, le *Minuit, chrétien, Ça, bergers, Dans cette étable*, etc.

Puis le prêtre entama la seconde messe, les enfants commençaient à trouver le temps long et à bayer aux corneilles. Dans ce temps-là, le curé, à Noël, dès minuit, devait chanter trois messes d'affilée, deux basses messes et une grand-messe. Et voilà qu'elle commençait cette troisième messe, la plus longue, celle pendant laquelle, en prime, monsieur le curé faisait son homélie de Noël, la plus longue de l'année qui se terminait par l'invitation aux paroissiens à être généreux dans la quête qui suivrait, car elle lui était réservée.

Le sommeil nous ayant gagnés, c'est à demi-conscients qu'on assistait au reste de l'office tout en s'assurant quelques minutes d'éveil pour se rendre tirer la langue pour recevoir la sainte hostie. Nous ne cession de rêver au retour à la maison, au réveillon, mais surtout aux cadeaux qui, eux aussi, dormaient sous le sapin en nous attendant. Puis, enfin, en entendit les trois mots qui nous délivraient du supplice à la fin des offices toujours trop longs pour des enfants : « *ite missa est* ».

On descendit en vitesse du petit jubé latéral, réservé aux garçons, puis on se précipita dans l'allée centrale, la plus large, en espérant sortir le plus rapidement possible. Et, Oh! surprise et étonnement! en mettant le nez dehors tous sont sidérés de voir que pendant les trois heures passées dans l'église il était tombé près de six pouces de neige et le ciel continuait à en déverser à un rythme effarant. « Vite! Vite! Les enfants, sautez dans la machine, il faut s'en aller avant que le chemin ne bouche » nous commanda notre père. Dès le départ, les roues se mirent à patiner, les pneus d'hiver n'existaient pas à cette époque, même s'ils avaient existé, la Chevrolet n'en aurait pas été chaussée puisqu'elle dormait tout l'hiver dans la grange.

Malgré ces quelques hésitations au départ, le véhicule, grâce à la prudence de mon père, réussit à tenir la route tout en gardant une bonne vitesse maximum de vingt milles à l'heure. Et, tant bien que mal, le chauffeur et l'auto réussirent à franchir les deux milles séparant notre maison de l'église. Tout heureux d'être rendu à domicile, il fallait bien tourner dans l'entrée, c'est alors que mon père appuya un peu fort sur les freins, l'auto dérapa, fit brusquement un tête-à-queue, puis accrocha la boîte à malle bien ancrée dans son bloc de béton qui bascula, roula sous l'auto et y enfonça le plancher, ce qui fit basculer la carrosserie au bout de la « calvette » dans le fossé d'une profondeur de plus de quatre pieds. C'est par la seule portière qui s'ouvrait encore que nous nous sommes difficilement extirpés de l'auto, laissant cette dernière couchée sur le flanc assez bien amochée.

Une fois tous à l'intérieur de la maison, ma mère entreprit de faire le réveillon, sans enthousiasme bien sûr. Nous nous sommes tous assis autour de la table, mais personne n'avait faim et chacun se contenta de grignoter un peu de tourtière ou un biscuit du bout des lèvres. Puis, comme à l'accoutumée, après ce repas de fête nocturne c'était la distribution des cadeaux. Comme à notre âge, on ne croyait plus au père Noël, c'est ma mère qui se chargeait de cette mission à la place du gros bonhomme rouge, ventru, à la longue barbe blanche que l'on sort du placard aujourd'hui à chaque Noël.

Cette distribution se faisait selon le protocole habituel, les cadeaux utilitaires d'abord comme les pyjamas, les chemises de couleur, les cravates, la petite robe pour la fille, etc. Ensuite venaient les petits cadeaux, des babioles… Je me souviens que j'avais reçu deux stylos à bille, un bleu et un rouge : rareté à l'époque.

Et nous attendions avec impatience le gros cadeau que notre mère nous avait promis depuis septembre, si nous étions sages et si nous avions

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage Certifié AMECQ

Culture et Communications Québec

Sommaire

Actualités	2-3
Affaires municipales	10-11
Environnement	13
Histoire	5
Loisirs	18-19
Opinions	4
Vie communautaire	9 à 17

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	6 - 7
*Gilles Fortier	15
*Cercle de fermières	12
*Francine Gauthier	7
*Félix Goulet	16
*MFC	12
*Lise Bouillon	8

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.- P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Infographiste
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateurs : André Chrétien
Lise Bouillon
Rédacteur en chef: *André Chrétien*

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité dans LE PONT

C'est une visibilité incontournable
Tiré à 650 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 $
1/4 page 25 $
1/8 page couverture 40 $
1/2 page 40 $ - Page 70 $
annonces classées 5 $

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

de bonnes notes sur le bulletin de décembre : **UN JEU DE PICHENOTTES**. Mes deux frères et moi avions tant rêvé à ce jeu, déjà nous nous imaginions, après le réveillon, disputer une « game de pichenottes » qui aurait duré le reste de la nuit… Puis le visage de maman prit un air de tristesse inhabituel, elle nous annonça que, malheur!, le jeu de pichenottes qu'elle avait commandé chez Dupuis & Frères, dans le catalogue de Noël, n'était pas arrivé, il était « back order » qu'on lui avait dit.

Voilà la seconde tuile qui nous tombait dessus en plus de la voiture toujours renversée au bout du ponceau de l'entrée. C'est donc un peu déçus et désenchantés que nous avons écourté cette « nuit debout » pour regagner nos lits. Le lendemain, après avoir fait remorquer l'auto par le tracteur du voisin et l'avoir traînée jusqu'au garage du village, il s'avéra que les dommages n'étaient pas aussi graves qu'on l'avait cru. Quand elle revint du garage, c'est directement dans la grange qu'on la remorqua où elle passa le reste de l'hiver à moitié enterrée de foin et de paille. La période des fêtes se poursuivit malgré tout.

Le 31 décembre, le « postillon » (le facteur) arrêta son cheval attelé à sa petite voiture chauffée et y descendit pour poser une grande boîte carrée sur le banc de neige, face à la maison. Sans même nous habiller, nous nous sommes précipités pour aller la cueillir. Eh oui! c'était notre jeu de pichenottes qui nous arrivait à la veille du jour de l'An! Le plaisir qui nous avait échappé à Noël, nous l'avons repris au jour de l'An et, cette fois, avec les cousins et cousines, car c'était le jour où toute la famille et la parenté se réunissaient chez nous.

À chaque année, votre *Journal Le Pont de Palmarolle* vous offre un conte de Noël, eh bien! cette année, comme le jeu de pichenottes, le conte est « back order », il vous arrive pour le jour de l'An.

N.B. – Traduction française de back order :

- Livraison différée;
- Commande en souffrance.

La femme qui fuit

Anaïs Barbeau-Lavalette, vous la connaissez? Depuis un an, on ne cesse de la recevoir dans tous les talk-shows, les interviews, les chroniques télévisées, radiodiffusées et la presse écrite. Pas surprenant, c'est le roman de l'heure au Québec.

Anaïs Barbeau-Lavalette est une réalisatrice de cinéma qui touche aussi à l'écriture de manière fabuleuse. En 2015, elle publie un roman : ***La femme qui fuit***. C'est l'histoire plus que mouvementée de sa grand-mère, une femme qui ne répondait pas aux critères du rôle dévolu aux femmes des années 1950.

En 1948, dans l'équipe des grands peintres Borduas, Riopelle et du poète Gauvreau, elle signe un document intitulé « Le refus global ». Ce manifeste révolutionnaire pour l'époque et condamné par les autorités en place : Duplessis et le clergé. Elle épousera le peintre, Marcel Barbeau, avec qui elle aura deux enfants qu'elle abandonnera en bas âge pour ne jamais les revoir. Mère ingrate! Mère dénaturée! Direz-vous. La lecture de son histoire ne vous permettra pas de l'aimer et d'approuver sa conduite, mais, captivé par ce récit rocambolesque, peut-être allez-vous chercher à comprendre… L'un des deux enfants, après l'abandon de sa mère et de son père, a par la suite été adopté par une famille de Val-d'Or, en Abitibi. Le père était embaumeur dans cette ville de chez nous. Ce détail n'a pas d'importance pour les lecteurs, mais pour moi, ce passage du garçonnet en Abitibi m'a surpris et donné à penser quel sort attendait les enfants abandonnés. Ce jeune garçon avait presque mon âge à cette époque.

Vous n'aurez jamais envie de rire à la lecture de ce roman, peut-être allez-vous verser des larmes à cause de la tristesse des événements ou de la réalité que vous ressentirez devant les principes qui guidaient les comportements dans ces années qu'on a qualifiées souvent de « Grande noirceur ».

L'auteure, Anaïs Barbeau-Lavalette, tout au long du roman, nous raconte la vie de cette grand-mère sous forme de monologue, elle emploie le « tu » comme si elle s'adressait directement à elle, ce qui donne une orientation particulière au texte.

Comme la majorité des lecteurs, j'ai adoré les tournures de phrases saccadées, l'emploi d'un vocabulaire sobre, mais imagé et riche, parfois plus suggestif que descriptif. Allez! Bonne lecture!

André Chrétien

La Loi de la boucane!

Le vieux gincheux deviendra-t-il un vieux poteux?

À son âge, il se pose de sérieuses questions quant à la pertinence de cette nouvelle loi « à la Trudeau » de la légalisation de la vente de marijuana. Depuis 50 ans, on me rebat les oreilles sur la nocivité du tabac : cancer du poumon, maladies cardiaques, emphysème, etc. On interdit d'abord la publicité sur les produits du tabac, on en fixe un âge minimal pour l'achat, on cache ces produits derrière des paravents dans les commerces, on interdit de fumer dans tous les endroits publics et mettez-en… moi, j'approuve toutes ces mesures restrictives.

Je suis bien content de ne plus respirer la boucane des fumeurs quand je vais dans un bar, dans un restaurant ou sur une terrasse. Je serais encore plus content si on en interdisait complètement la vente. Je n'aurais plus à sentir cette odeur de tabac, cet amoncèlement de mégots qui jonchent le sol devant tous les établissements publics, je n'aurais plus à supporter cette haleine désagréable de celui qui entre de dehors après avoir tiré une bouffée en vitesse et qui vient me la souffler sous le nez, mais, paraîtrait-il qu'il faut respecter ceux qui font ce choix de fumer, c'est encore légal et j'accepte ce fait de bon gré… malgré. Et, après ce chialage en règle, j'arrive à mon propos tel qu'énoncé dans mon introduction. Voilà qu'après toutes ces mises en garde, après toutes ces lois, après toutes ces interdictions touchant la « boucane », on s'apprête à légaliser, je dirais presque à encourager le commerce du pot.

Bientôt verrons-nous à la façade d'un commerce des enseignes sur lesquelles on pourra lire : *Le roi du pot, Beau pot, Bon pot, Le pro du pot, La cage au pot* et dans les vitrines, des réclames comme : deux grammes pour le prix d'un 20 p. cent de réduction à l'achat de cocottes de mari… Pour justifier cette légalisation, on prétend juguler la contrebande. On devrait regarder ce qui arrive au commerce des cigarettes. Les autochtones seront-ils dispensés de payer les taxes rattachées à la vente du pot?

Je voyais à la télé cette foule qui attendait l'ouverture du commerce de pot à Montréal. Certes, on y voyait des jeunes, mais aussi une « gang » de vieux croulants comme moi qui étaient déjà dans un état d'euphorie avant même d'avoir mis le pied dans le magasin. Imaginez-les quand ils auront fumé un ou deux joints, c'est en ambulance qu'ils se promèneront de leur domicile à l'hôpital où on devra les tirer de leur état comateux… peut-être que ces mêmes bonhommes se prêteront au jeu d'en acheter pour les refiler aux jeunes de moins de 18 ans!

Et qui sera chargé de la surveillance de ce commerce? Sans doute une armée d'inspecteurs qu'on devra rémunérer, une cohorte de contrevenants qu'on devra amener devant les tribunaux… et on prétend que le gouvernement en retirera des avantages pécuniaires grâce aux taxes… je suis perplexe.

UN BRIN D'HISTOIRE

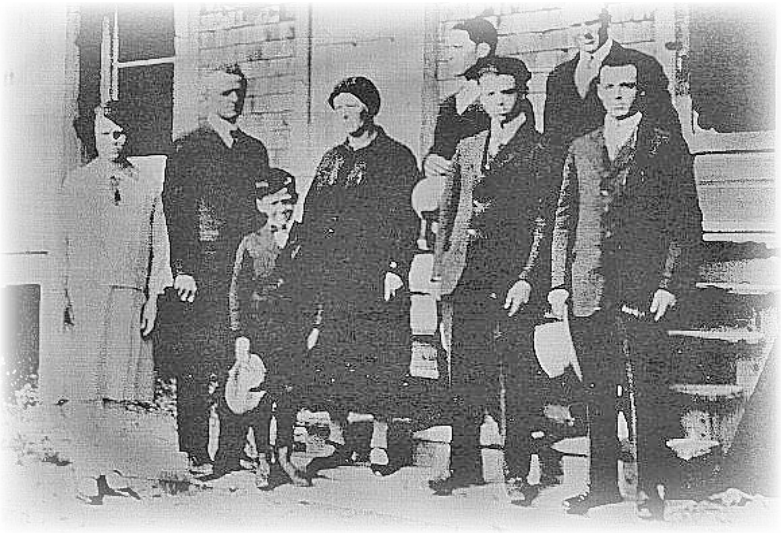

Photographie prise à l'été 1928 devant la maison du rang 7 de Palmarolle.

1re rangée : Marie-Louis Bégin (10 ans)
2e rangée : Fernande Bégin (14 ans), Damase Bégin (50 ans), Mme Bégin (Marie-Anne Turmel, 52 ans), Gérald Bégin (16 ans), Émilien Bégin (21 ans)
3e rangée : Josephat Bégin (18 ans), Émile Turmel (frère de Marie-Anne)

Les premiers arrivants à Palmarolle n'avaient pas les services d'une épicerie à leur disposition. Ils devaient commander de La Sarre leurs marchandises, que ce soit les articles de quincaillerie ou les produits alimentaires. Le tout arrivait de La Sarre par bateau après un trajet sur la rivière White Fish, sur le lac Abitibi, puis sur la rivière Dagenais, un trajet de près de 30 kilomètres. Écoutons ce témoignage d'un enfant du temps :

Bateau-chaland de Joseph-Stanislas Bégin sur la rivière Dagenais à Palmarolle au milieu des années 20.

> « De la barge, on débarquait la marchandise et on la déposait sur la rive sud de la rivière à l'air de toutes les intempéries, n'ayant pas d'entrepôt bien sûr. Il fallait recruter tous les volontaires possibles, adultes et enfants, et leur préparer des paquets, à la dimension de leurs capacités individuelles, car il fallait transporter le tout dans la même journée. Il était impensable de laisser des sacs de farine, de sucre, de grain ou autres séjourner bien longtemps sur le bord de la berge, car il pleuvait souvent dans ce pays de l'Abitibi. »

Ce n'est qu'à partir de 1925 que madame Ida Paradis ouvrit un magasin général, jumelé au bureau de poste, où les gens purent désormais se procurer leurs denrées. *André Chrétien*

À quoi sert cet objet?

Voir page 13

Capsule clin d'oeil

Un enfant qui lit
fera un adulte qui pense.

Jean-Pierre Robichaud

Fusions en Abitibi-Ouest : études reportées

Le projet d'étude de faisabilité sur les fusions ou le partage de services entre Palmarolle, Macamic, Dupuis et la Sarre est reporté après les élections de novembre 2017.
C'est ce qu'a pour sa part annoncé récemment le maire de La Sarre.

On peut le comprendre. Ayant manifesté à ses proches qu'il ne serait probablement pas candidat à sa succession l'an prochain, le maire Houde ne veut certainement pas engager sa ville et la prochaine équipe dans un processus qu'elle ne désirerait peut-être pas. Palmarolle aussi élira probablement, en 2017, un nouveau maire. Dès lors, la mise en dormance pour un temps de ce projet d'étude s'avère une bonne chose.

Il serait par ailleurs souhaitable que ce projet de fusions ou de partage de services ne soit pas évacué des campagnes électorales à venir et que les candidats en débattent de façon sereine, réfléchie et éclairante. Même si les études n'ont pas encore débuté, des élus actuels ainsi que plusieurs citoyens ont déjà une idée du pourquoi et du comment concernant ce projet. À l'inverse, d'autres, pour des raisons qui sont les leurs, sont déjà carrément contre.

Avec un enjeu de cette importance, la campagne électorale de novembre 2017 s'annonce animée à bien des égards. Souhaitons que ce projet attire plusieurs candidats, qu'ils soient pour ou contre. Il y a longtemps, en Abitibi-Ouest, que nous n'avons pas eu droit à des débats électoraux ayant pour but d'engager l'avenir de la ville et des villages concernés. Ce genre de débat pourrait susciter un nouvel intérêt de la part des citoyens et ce serait très sain pour la démocratie municipale.

Quel sera le calendrier des évènements? À l'évidence, les premières audiences du comité d'étude auront lieu, dans la meilleure des hypothèses, au début de 2018. Difficile de prévoir quand seront déposés le rapport et les recommandations. Si les quatre administrations optent pour un partage de services, la mise en place de la nouvelle structure pourrait se décider entre elles. Si, par ailleurs, nos élus font le choix d'une fusion, il faudrait privilégier un référendum. Dans ce cas, nous pourrions être conviés à cette consultation vers le mi-mandat, c'est-à-dire quelque part en 2020. Si les consultations s'étirent, leurs résultats pourraient bien être soumis à une élection référendaire en 2022.

Ce scénario nous laisse amplement de temps pour réfléchir à la question, peser, évaluer, proposer. Souhaitons que nos esprits de clocher soient mis de côté et que cela se fasse dans l'ordre et l'harmonie.

Le Québec n'est plus une société distincte!

Jean-Pierre Robichaud

Au moment où les défenseurs de l'environnement de même qu'un grand nombre d'élus pourfendent au Québec le projet de pipeline Énergie Est, les Québécois ont acheté, en 2015, plus de camions que de voitures, rejoignant ainsi le reste du Canada. C'est le constat que fait la Chaire de gestion de l'énergie de HEC Montréal.

C'est le grand paradoxe des Québécois dans leur rapport au prix du pétrole et aux véhicules qu'ils conduisent. Nous sommes prompts à jeter les hauts cris et à maudire les multinationales du pétrole dès que la station-service indique une hausse du prix de l'essence, mais nous continuons à acheter des véhicules qui coûtent plus cher et qui consomment surtout beaucoup plus qu'une voiture.

De tout temps, l'achat de camions était surtout confiné aux régions périphériques du Québec. Les principales raisons étaient les distances ainsi que l'état des routes en hiver. En 2015, c'est à Montréal et à Québec que le nombre de camions a dépassé, pour la première fois, celui des voitures. Dans ces deux villes, l'achat d'un camion relève certainement plus d'une mode que d'un besoin. Dès lors, on peut présumer que c'est probablement un des facteurs qui provoque les fluctuations importantes du prix à la pompe dans la Métropole. C'est la loi de l'offre par rapport à la demande.

Les environnementalistes se trompent-ils de cible?

« Les environnementalistes, qui font campagne contre les sociétés pétrolières qui polluent, devraient aussi cibler le consommateur qui achète le pétrole », écrit Hélène Baril dans La Presse. « C'est plus facile de s'attaquer aux pétrolières qu'aux individus, constate Pierre-Olivier Pinaud des HEC. Ce n'est pas populaire et ces groupes ont besoin du financement populaire. »

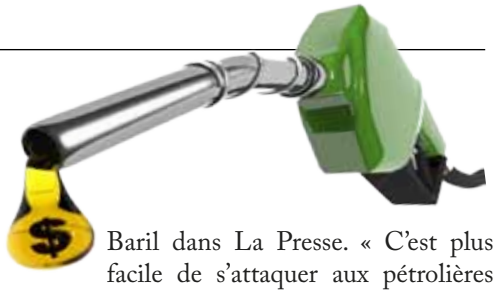

Rappelons que les ventes d'essence ont augmenté de 19,3 % au Québec entre 1990 et 2015. Sensibles au discours des environnementalistes lorsqu'il est question de pipeline et de sables bitumineux, les Québécois ne semblent pas se rendre compte qu'ils alimentent la demande de pétrole avec l'achat de véhicules énergivores. Sommes-nous victimes ou complices du prix de l'essence, ai-je déjà écrit dans ce journal.

Ventes de véhicules neufs au Québec en 2015 : voitures : 218 456, camions : 232 898 total : 451 354.

Vivre à Palmarolle c'est le bonheur!

Jean-Pierre Robichaud

Dans la MRC d'Abitibi-Ouest, c'est à Palmarolle où l'indice du bonheur est le plus élevé, révèle une étude de Statistique Canada qui a été analysée par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le taux de satisfaction à l'égard de la vie (SEV) se situe chez nous à 79 %. Nous sommes suivis de près par La Sarre à 78 % et Macamic à 77 %.

Selon l'étude, la taille de la communauté, le sentiment d'appartenance, l'accès aux services, les possibilités d'emploi, la proximité de la nature et la qualité des infrastructures sont tous des facteurs qui influencent la qualité de vie des gens, et donc de leur bien-être.

Et ce sont toutes ces caractéristiques que l'on retrouve dans notre beau village. J'ajouterais que l'accueil chaleureux envers les nouveaux résidents, l'implication sociale des nombreux bénévoles qui embellissent le paysage ainsi que les deux évènements majeurs qui rassemblent annuellement la communauté autour d'un verre de vin ou de bière sont aussi des facteurs qui sèment la joie de vivre dans la population.

Cher hiver...

Francine Gauthier

Beaucoup de gens se plaignent de l'hiver. Ils invoquent sa rigueur, ses redoutables redoux, dégels intempestifs hasardeux pour qui emprunte quotidiennement la route pour se rendre au travail. Dès que février se pointe, ils fuient vers des cieux plus cléments, espérant accélérer le retour du printemps qui, nous le savons, se fera désirer longtemps.

Pourtant, l'hiver présente nombre d'avantages. Nous, gens du nord, avons la chance de voir l'année s'étaler sur quatre saisons distinctes, sensiblement d'égale durée alors qu'ailleurs dans le monde, des pays ne connaissent que la sécheresse ou la mousson. Plusieurs aiment bien cette saison pour la tranquillité qu'elle inspire, celle qui s'accorde bien avec la retraite hors du monde et qui ressemble fort à une hibernation sereine où le petit train-train s'installe à demeure pour nous faire apprécier le temps qui passe lentement, ramenant peu à peu plus de lumière, matins et soirs…

On a le temps de vivre, en hiver. C'est le moment de se délecter de lectures, de se lancer dans des projets de longue haleine comme la couture, l'ébénisterie, l'archivage, la généalogie, le tissage, entre autres. Toutes activités qui prennent temps et espace et qu'on peut laisser en plan jusqu'au lendemain. Le bonheur de voir évoluer les choses rime avec le merveilleux sentiment de s'épanouir dans la créativité. Si aussi souvent que possible nous pouvons créer, l'être s'anime d'un bienfait certain. En cuisinant pour les vôtres en hiver et en concoctant de bons petits plats réconfortants, vous attirerez sympathie et reconnaissance. De plus, par ce geste, la maison embaumera de parfums capiteux et souverains.

Mais le meilleur de cette saison se trouve à l'extérieur de nos maisons calfeutrées. C'est le grand air! C'est une saison aux grands airs, mais purs et bénéfiques… Allons marcher dans les sentiers enneigés des sous-bois de nos magnifiques campagnes. Remplissons nos yeux de beautés et nos poumons d'air pur. Promenons-nous en raquettes, skions, patinons ou marchons et oxygénons-nous de ce que ce coin de pays peut nous offrir de mieux pour notre santé physique et mentale et profitons pleinement de cette pause vitale pour nous régénérer l'esprit, puisque nous jouissons d'un ciel encore propre et transparent, du moins en apparence… Bel hiver!

Lise Bouillon

Pourquoi faire un Testament

Le testament est la meilleure façon de vous faire entendre malgré votre absence. Ce document vous permet d'exprimer dès maintenant vos volontés concernant la distribution de vos biens après votre décès.

Ce document vous permet :

- De préciser comment vos biens seront divisés et qui seront vos héritiers;
- D'éviter des délais qui pourraient engendrer des difficultés financières à vos proches;
- De préciser qui sera le liquidateur de la succession (autrefois nommé l'exécuteur testamentaire);
- De réduire au minimum les impôts et les frais d'administration associés à votre succession;
- De désigner un tuteur légal à vos enfants;
- De préciser comment vous désirez que se déroulent vos funérailles;
- Et toute autre information que vous jugez pertinente.

En désignant un liquidateur, il est responsable de l'administration de la succession et de la distribution de biens. Il s'assure que vos volontés soient intégralement respectées.

Le droit québécois reconnaît trois formes de testament :

- Le testament authentique (notarié) : ce document est toujours reçu devant un notaire et un témoin;
- Le testament olographe : il doit être écrit en entier de la main du testateur. La loi ne lui permet pas d'utiliser une dactylo, un ordinateur ou tout autre moyen technique pour rédiger ses dernières volontés. Le testateur doit signer lui-même son testament, mais la présence de témoins n'est pas requise;
- Le testament fait devant témoins : il peut être dactylographié, mais il doit être signé par le testateur et en présence de deux témoins qui le signent devant lui.

Pour produire leurs effets juridiques, les testaments olographe et fait devant témoins doivent faire l'objet d'une procédure de vérification par un notaire ou par le tribunal.

C'est le testament notarié qui offre le plus d'avantages. Il est reçu devant un notaire et un témoin. L'original est conservé en lieu sûr et le notaire a l'obligation de l'inscrire au Registre des dispositions testamentaires de la Chambre des notaires du Québec.

Si une personne décède sans testament, plusieurs cas peuvent se réaliser :

- Les biens seront divisés selon les règles prévues par la loi;
- Le conjoint de fait ne sera pas reconnu par la loi;
- La loi déterminera qui seront les héritiers et quelle part de la succession ils recevront;
- Généralement, une personne (un ami ou un membre de la famille) devra déposer une demande à la cour afin d'être nommée liquidateur et procéder à la distribution de la succession;
- Le tuteur ou curateur public peuvent devenir le liquidateur de la succession et se charger de sa distribution si personne n'a demandé à le faire;
- Le règlement de la succession sera retardé, ce qui pourrait engendrer des difficultés financières pour les proches.

Pour de plus amples informations,
vous pouvez consulter le site :
www.cnq.org

Une formation en coopération internationale

Formation réussie pour une quarantaine de bénévoles

Plus d'une quarantaine de bénévoles de toutes les régions du Québec étaient réunis la fin de semaine du 26 au 28 novembre 2016, à Pierrefonds (Ermitage Sainte-Croix) près de Montréal, afin d'assister à un séminaire de formation sur la coopération internationale.

Les participants-es se sont familiarisés-es avec les différents thèmes propres aux voyages de coopération en pays étrangers tels que les chocs culturels, le respect des cultures locales et des personnes, la relation d'aide et les échanges interculturels, sans oublier les notions essentielles de sécurité et d'hygiène pour assurer un séjour sans risque et éviter les situations problématiques.

Le comité MH-Québec, mis sur pied pour concrétiser l'entente de partenariat entre le Centre de solidarité internationale Corcovado et l'organisme Mission humanitaire (France) fera dorénavant la coordination et le suivi des bénévoles qui s'inscriront pour effectuer des missions de coopération en court séjour (2 semaines) dans des pays tels que le Togo, le Bénin, Madagascar, l'Inde, le Cambodge et maintes autres destinations où MH-France œuvre déjà et possède une infrastructure fonctionnelle et sécuritaire. Rappelons que ces missions portent principalement sur un support médical aux populations les plus démunies en plus d'apporter son soutien aux foyers pour enfants, écoles et cliniques médicales des régions visitées. Nul besoin d'être un ou une spécialiste; l'encadrement par le personnel local est toujours disponible.

« Un succès sur toute la ligne, une formation qui permettra aux Québécois et Québécoises de profiter de l'expertise de MH-France et ainsi participer à cet élan de coopération internationale » a déclaré monsieur Jacques St-Arnault, porte-parole et coordonnateur du comité MH-Québec.

« C'est avec fierté et enthousiasme que nous accueillons nos amis du Québec et souhaitons une collaboration accrue afin d'apporter aide et soutien aux plus démunis de la planète.» a ajouté monsieur Thierry Gagner le fondateur de MH-France qui, avec son équipe, est venu directement d'Europe pour ce grand lancement international.

Enfin, le comité est heureux d'annoncer que, pour répondre à la forte demande, un second séminaire de formation aura lieu à AMOS, en Abitibi, les 12,13 et 14 mai 2017.

Pour plus de renseignements et pour s'inscrire à la formation préparatoire obligatoire contacter madame Hélène Beaudry au secrétariat du comité MH-Québec :
Corcovado-MH@hotmail.com

À propos du CSI-CORCOVADO

Basé à Rouyn-Noranda, le Centre de solidarité internationale Corcovado est une entreprise d'économie sociale ayant pour mission de soutenir et de développer des projets d'aide internationale, de sensibiliser à la solidarité internationale et de promouvoir la consommation responsable.
www.csicorcovado.org

ACTIVITÉS PASTORALES :

CLUB PASTOR-AMIS

Sharon Hogan

Les enfants de 5e et 6e année qui préparent leur confirmation pour l'an prochain ont vécu des activités ensemble.

Le 4 novembre, ils ont participé à un voyage à Amos pour visiter la cathédrale pour un pèlerinage à la Porte de la Miséricorde. Ensuite ils sont allés au Refuge Pageau pour le dîner et une visite guidée. Merci aux organisateurs, Diane, Marcel et Marie-Claire Paradis, ainsi qu'aux parents et à notre curé Denis Villeneuve, qui les ont accompagnés!

Le 27 novembre, le premier dimanche de l'Avent, ils ont préparé une pièce de théâtre intitulée « Il était une fois trois arbres » à la paroisse de Palmarolle. Ensuite, vendredi le 9 décembre ils l'ont présentée au Foyer de Palmarolle. Leurs prestations furent grandement appréciées.

Merci à la paroisse, aux bénéficiaires et au personnel du Foyer pour leur chaleureux accueil!

Marthe Robineau

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance.
Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.

RAPPEL CONCERNANT LE STATIONNEMENT D'HIVER

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h du matin, du 1er novembre au 1er mai inclusivement et ce, sur tout le territoire de la Municipalité, tel que stipulé dans le Règlement nº 176 art. 4,5 et 6. Notez que les agents de la paix porteront une attention particulière au respect de ce règlement cet hiver puisqu'ils en ont été avisés. À vous d'y voir!

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

Notez que la municipalité est maintenant en mesure de vous offrir le service d'assermentation pour faire prêter serment dans tous les cas où les lois du Québec le prévoient et, en particulier, le recevoir lorsqu'un juge de paix peut le faire, et ce, depuis le 2 décembre 2016. Madame Carole Samson, actuelle directrice générale et secrétaire-trésorière, a été accréditée « commissaire à l'assermentation par le ministre de la Justice », conformément aux articles 214 à 223 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (L.R.Q., cT-16).

USAGES COMMERCIAUX DANS LES RÉSIDENCES

Certains usages commerciaux complémentaires peuvent être autorisés dans les résidences, comme l'artisanat, les bureaux professionnels, les petits contracteurs, les salons de coiffure, les services de santé divers, les foyers d'accueil pour personnes âgées et les garderies privées.

Les propriétaires qui veulent se prévaloir d'une telle autorisation doivent cependant obtenir de la Municipalité un certificat à cet effet. C'est une démarche assez simple : il suffit généralement de déclarer le nouvel usage et aucun frais n'est lié à cette demande. Il demeure quand même important de veiller à faire cette déclaration, afin de simplifier la mise à jour du rôle d'évaluation.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR LES NON-RÉSIDENTS

Lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2016, les membres du conseil ont adopté la résolution nº 16-11-338 mentionnant l'adoption de la *Politique de remboursement des frais de non-résidents* telle que présentée par l'agente de développement, à l'objectif 15 du Plan d'action de la municipalité de Palmarolle, permettant ainsi l'accessibilité aux activités de loisirs aux familles et aux aînés dans les villes avoisinantes. La politique sera en vigueur dès le 1er janvier 2017.

Les résidents de Palmarolle pourront donc bénéficier d'un remboursement de la différence entre le tarif résident et non-résident lors de l'inscription à des activités sportives ou culturelles non offertes à Palmarolle, mais offertes dans les villes avoisinantes, pour un montant maximal de 150 $ par enfant ou aîné, par année.

RAPPEL CONCERNANT LA DISPOSITION DE LA NEIGE

Il est strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige sur son terrain et de la déposer sur celui d'un autre sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation, préférablement par écrit, tel que stipulé dans le Règlement nº 188, art. 2.

Il est également strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige sur son terrain et de la laisser le long ou en travers des rues, avenues, rangs ou ruelles de la municipalité, tel que stipulé dans le Règlement nº 188, art. 3.

Le ministère des Transports précise aussi que : « Les résidents ne peuvent déposer la neige provenant de leur entrée privée sur l'accotement. Cette pratique est totalement interdite en vertu du Code de la sécurité routière. Ces interdictions sont inscrites dans le Code de la sécurité routière aux articles 498 et 507. »

Tel que stipulé dans le Règlement nº 188, art. 7, des amendes sont prévues pour les contrevenants. Pensez-y!

ADOPTION DU BUDGET

Il y aura une séance extraordinaire des membres du conseil municipal concernant l'adoption du budget de la Municipalité pour 2017, le lundi 16 janvier 2017, à 18 h 30, à la salle du conseil, au 499, route 393 à Palmarolle.

Les sujets de cette assemblée seront :

– L'adoption du budget 2017;

– L'adoption du programme triennal d'immobilisations;

– L'adoption des taux de taxes foncières;

– Confirmation du taux de taxation relatif à la compensation pour le service d'enlèvement des ordures et des matières recyclables;

– Confirmation du taux de taxation relatif à la tarification du service d'eau et d'égout.

CALENDRIER DE COLLECTE

DES DÉCHETS ET DU RECYCLAGE 2017

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Mars

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Avril

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 30	24	25	26	27	28	29

Mai

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 30	24 31	25	26	27	28	29

Août

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 31	25	26	27	28	29	30

Contactez-nous: journallepont@hotmail.com

Nos réalisations 2016

Un souhait sincère : « Du bonheur pour tous »

Mouvement des femmes chrétiennes

Je suis fort car un jour, j'ai été faible
Je suis sage car un jour, j'ai été stupide
Je ris car un jour, j'ai connu la tristesse
J'aime parce qu'un jour, j'ai connu le rejet
Je chéris les gens que j'aime car un jour,
j'ai connu des pertes douloureuses
Je vis au jour le jour car demain rien n'est certain
Arrêtons de nous inquiéter et vivons le temps présent
article mfc (*tiré de la victoire de l'amour*)

Souhaits pour 2017

Le mouvement des femmes chrétiennes vous souhaite une année de force et de courage, de sagesse, de joie, d'amour, d'amitié et de tendresse pour ainsi vivre « un plus » au quotidien... arrêtons de nous inquiéter et vivons le temps présent.

par : Dolores Guertin-Audet

PROCHAINE RENCONTRE MFC

(Mouvement des Femmes Chrétiennes)

OÙ : à Palmarolle (centre municipal, en haut)

QUAND : mercredi 11 janvier 2017 dès 13 h
THÈME : les bouillonnements de la vie

BUTS : À mettre en lumière ce qui affecte le monde d'aujourd'hui. Reconnaître que la bonté, la foi en l'humanité et le don de soi sont des forces qui influencent la vie en société.

OBJECTIF :
FAIRE MA PART POUR BÂTIR UN MONDE MEILLEUR
Pour info: Dolores Guertin-Audet 819 787 2795
ou Françoise 819 333 2583

Chronique mensuelle publiée sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest : mrcao.qc.ca

CHRONIQUE VERTE

Abitibi OUEST

VOLUME 8, NUMÉRO 1 JANVIER 2017

UN BON CAFÉ !

Les verres de carton

Un bon café pour commencer l'année 2017, n'est-ce pas réconfortant ?

D'autant plus que maintenant, les verres à café et les verres à boisson gazeuse à usage unique du genre *Tim Hortons* ou *McDonald's* peuvent être déposés dans le bac bleu pour être recyclés.

En effet, lorsque vous déchirez ce genre de verre, vous pouvez voir les fibres de papier ou de carton entre les couches imperméables. Ces fibres seront recyclées.

Et les verres de styromousse ?

Les verres de polystyrène (styromousse) ne sont pas recyclables et doivent être déposés dans le bac vert (déchets). En fait, la styromousse est un plastique numéro 6. Ce dernier n'est pas accepté dans le bac bleu.

Le couvercle…

Le couvercle de votre verre à café ou à boisson n'est malheureusement pas recyclable. Tout comme la styromousse, il s'agit d'un plastique numéro 6. Vous devez alors le déposer dans le bac vert.

La tasse réutilisable

Malgré tout, gardez à l'esprit que la tasse réutilisable demeure la meilleure option d'un point de vue environnemental.

De plus, les commerçants acceptent volontiers de remplir votre gobelet réutilisable ou votre tasse de type *Thermos*.

En résumé

Verres de carton :	**BAC BLEU**
Couvercles :	**BAC VERT**
Verres de styromousse :	**BAC VERT**

PRÉCISIONS CONCERNANT LES BOÎTES À PIZZA

Nous vous avons mentionné à maintes reprises que la boîte à pizza, parce que généralement souillée, doit être déposée dans le bac vert (déchets).

Nous apportons maintenant quelques nuances sur ce sujet.

Le Centre de tri nous informe que les boîtes à pizza, lorsque légèrement souillées, peuvent être déposées dans le bac bleu.

En effet, une boîte ayant absorbé un peu de sauce, de gras et contenant quelques miettes de votre pizza peut tout de même être déposée au recyclage (bac bleu).

Fiez-vous à votre jugement pour choisir le bac qui convient ! En cas de doute, déposez-le dans le bac vert.

Bonne année 2017

Source : Tricentris | Centre de tri

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre
819 333-2807

Des questions ?
Écrivez-nous :
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest
6, 8e avenue Est, La Sarre J9Z 1N6
819-339-5671
819 339-5400
mrcao@mrcao.qc.ca

Touche du bois

Tembec recrute

Tembec est une société intégrée de fabrication de produits forestiers - bois, pâte, papier et cellulose de spécialités et un chef de file mondial au chapitre des pratiques de gestion forestière durable.

La compagnie **TEMBEC iNC.**, Groupe des produits forestiers, Fabrication SPE, division Québec, usine Abitibi-Ouest, site La Sarre, est à la recherche **de journaliers, d'opérateurs de machineries roulantes et d'opérateurs de machineries fixes,** à La Sarre.

- Détenir un diplôme d'études de 5e secondaire ou l'équivalent
- Horaire sur quarts de travail (jour/soir/nuit)
- Travail sur une chaîne de production
- Travail physique

PROFIL DE COMPÉTENCES

- Savoir travailler en équipe
- Savoir s'adapter à différents postes de travail et horaires
- Volonté d'atteindre des résultats
- Être autonome et ponctuel

CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon les dispositions de la convention collective de travail en vigueur **AVANTAGES**

- Temps plein (40 heures par semaine)
- Possibilités d'avancement
- Proximité du lieu de résidence
- Salaire et avantages concurrentiels

Si vous êtes intéressé, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Tembec, Usine Abitibi-Ouest, 495, Route 111 Ouest, La Sarre (Québec) J9Z 2X1,
soit par télécopieur 819 333-9518 ou par courriel : ressourceshumaineslasarre@tembec.com

De Palmarolle

LE CLUB BON TEMPS VOUS DIT

Les administrateurs du Club Bon Temps de Palmarolle remercient sincèrement tous les commanditaires qui ont bien voulu accorder leur soutien financier à l'occasion du souper annuel du 2 décembre dernier. C'est en grande partie grâce à leur générosité que cette soirée a été un vrai succès. Il s'agit de :

- Aménagement paysager E. Mercier
- Desjardins, Caisse de l'Abitibi-Ouest
- Député François Gendron
- Épicerie Marion & Fils
- Ferme Bellevue
- Les Murs Cameron
- Magasin Deschênes
- Municipalité de Palmarolle
- Pharmacie Jean Coutu
- Restaurant aux Quatre Saisons
- Restaurant Léo Pizza
- Salon Denise Coiffure-Bronzage

Nous remercions également tous ceux et celles qui ont participé à cette soirée, et nous souhaitons déjà vous revoir l'an prochain.

Marcelle Bélanger, secrétaire

Aussi dans les activités,
mercredi, à 18 h 45, exercices sur DVD avec Josée Lavigueur

Jean-François Rondeau
PHARMACIEN - PROPRIÉTAIRE
84, 5e Avenue Est
La Sarre
(Québec) J9Z 1K9
tél.: 819 333-5458
Fax : 819 333-3634 tél. Lab : 819 333-1180
Pharmacie Jean-Francois Rondeau Inc
Affiliée à
Jean Coutu

Du 16 au 20 janvier 2017

Les comités jeunesse en milieu rural de l'Abitibi-Ouest ouvrent leurs portes aux parents ! *(maison des jeunes en ruralité)*

Les comités jeunesse en milieu rural aussi connu sur le nom de Maison des jeunes offrent pour les adolescents un lieu de rencontre dans différents villages de l'Abitibi-Ouest (Normétal, Clermont, Val-St-Gilles, Macamic, Palmarolle, Ste-Germaine, Authier). Pour bien des jeunes, ces locaux sont souvent les seules activités qui leur sont accessibles.

Dans le but de mieux faire connaître les comités jeunesse, démystifier certains préjugés à l'égard des locaux de jeunes et surtout établir un dialogue avec les parents, les animatrices souhaitent rencontrer les parents.

Durant cette rencontre, on vous présentera : les activités offertes aux jeunes, les règles de fonctionnement du comité jeunesse et les thèmes de prévention que nous abordons avec vos jeunes. La présence des parents à ces rencontres est importante, car elle nous permettra d'élaborer de nouvelles activités qui rejoindront leurs préoccupations.

On invite donc les parents des jeunes fréquentant les comités jeunesse et ceux qui aimeraient en savoir davantage sur nous à venir faire un tour. La porte ouverte concernant le local de Palmarolle se tiendra le lundi, 16 janvier 2017, de 19 h à 20 h. Le local se trouve en haut du Centre municipal, près de l'épicerie.

Cindy Boucher, animatrice, Christian Milot, superviseur

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec nous au 819 333-2757

Porte ouverte aux parents

Comité jeunesse de Palmarolle

Tu as entre 11 et 17 ans, tu aimerais faire partie d'un comité dans ton village? Eh bien! j'ai quelque chose pour toi.
Le Comité jeunesse de Palmarolle est en plein recrutement et on aimerait ça avoir de nouveaux jeunes les soirs d'animation! L'ouverture du local est les lundis *(à l'étage du Centre municipal, près de l'épicerie)*

De 18 h 30 à 21 h 30
(sujet aux changements pour activité spéciale)

Viens faire un tour. Nous avons à ta disposition :
- Table de billard
- Table de ping-pong
- Table de mississipi
- Jeux de société
- Matériel sportif et plus encore.

Durant les périodes d'ouverture, nous aurons aussi des ateliers de cuisine collective, des ateliers de prévention et des activités sportives.

Si tu as des questions, tu peux communiquer avec Christian Milot, *superviseur* ou Cindy Boucher, *animatrice du comité* au 819 333-2757.

Gilles Fortier

Chronique Grenier aux souvenirs

Aiguisoir en céramique pour lame de rasoir

Fabriqué par la compagnie Home Specialties MFG. Co de Overbrook Ontario.

Le nom du produit est : The Wizard razor blade sharpener. Je n'ai pas trouvé la date de fabrication. Pour aiguiser la lame, il fallait la placer dans le creux de la pierre, appuyer le doigt au centre de la lame et frotter de haut en bas. Pour la façon de se servir de l'aiguisoir, j'ai suivi les instructions sur le revers de la boîte. Comme vous pouvez le voir, cet aiguisoir ne coûtait pas cher et à voir l'état de la céramique, il n'a pas dû servir souvent.

Personnellement, quant à l'efficacité, j'ai un gros doute!

Félix Goulet

A-t-on besoin d'un sonar l'hiver à la pêche blanche?

Je suis persuadé que tous les propriétaires de bateau qui lisent présentement ces lignes sont équipés d'un sonar dans leur embarcation. Cet outil de pêche est en quelque sorte nos yeux sous l'eau ! Mais qu'en est-il des sonars d'hiver?

Je vous dirais que si vous pêchez principalement à l'aide de brimballes, vous n'en n'avez pas besoin. Souvent on entend durant la belle saison que le sonar dans le bateau ne sert qu'à donner la profondeur. Sur la glace, vous n'en n'avez pas besoin pour vérifier la profondeur. Vous n'avez qu'à descendre votre ligne et mesurez précisément la profondeur.

Par contre, ceux qui emploient une canne à dandiner, bien là il est très intéressant de jumeler votre présentation à un sonar. Le pêcheur qui le fera aura la possibilité de voir la présence d'un poisson à proximité de son leurre. Il pourra même adapter la façon qu'il manipule son leurre afin de plaire à tous les poissons se présentant sous son trou.

L'utilisation d'un sonar sur la glace aura l'avantage de savoir ce qui se passe sous vos pieds. Comme les poissons changent d'humeur à chaque jour, il se peut qu'un leurre soit efficace une journée et ne le soit pas le lendemain. C'est justement pourquoi on utilise un sonar sur la glace. À la seconde où un poisson entrera dans le cône de couverture de votre appareil, vous l'apercevrez. Si jamais il refuse de prendre le leurre qui est attaché au bout de votre ligne, changez le tout simplement. Ainsi, vous augmenterez votre succès à coup sûr.

Tous les pêcheurs qui se sont équipés d'un sonar sur la glace ont augmenté le nombre de leurs captures. Vous deviendrez beaucoup plus efficace, je vous dirais même que vous serez désormais accroc à cet appareil. Bonne pêche!

Le groupe Saltarello, que dirige Julie Pomerleau de Palmarolle, poursuit son cheminement musical. Il est très fier de nous annoncer qu'il jouera, en février prochain, à Kansas City, Missouri, lors de la 29e Conférence du Folk Alliance International.

Saltarello aura donc l'occasion de se présenter et de se faire connaître lors de ce grand rassemblement mondial des communautés et industries des musiques issues et inspirées des traditions folkloriques.
Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite!

Invitation à participer à la chorale de l'église

Invitation à participer à la chorale de l'église

Super héritage

À tout âge, il fait bon d'entendre et de dire : « Dieu aime ses enfants ».
Il a sa maison sur terre (comme nous), c'est l'église.

Prier ensemble aide la foi et les vraies valeurs; son Pain et sa Parole sont distribués grâce au prêtre. (AV/AP J-C), c'est le connaître et l'aimer. LUI seul remplit le vide de l'âme.
Pour chanter ou prier, enfants, jeunes ou adultes, votre présence et votre participation sont SUPER IMPORTANTES.

Chanter, c'est prier deux fois.

Marie-Eve Bouchard
Chronique santé

Chère population palmarolloise, pour cette nouvelle année 2017, vous avez sûrement déjà pensé à plein de résolutions pour vous offrir une année en santé!

Quelles que soient vos resolutions, je vous souhaite le meilleur et qu'elles se réalisent à la hauteur de vos désirs.
Pour cette nouvelle année, j'aurais aussi une petite résolution à vous demander... soit de me faire part d'un sujet pour lequel vous souhaiteriez avoir un brin d'information.

Au plaisir de vous lire et de vous réécrire!
Encore une fois, Bonne santé!
Marie-Eve Bouchard

JANVIER 2017

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 **9 h 30** Messe	*2* *13 h Baseball poche*	*3*	*4* 15 h Messe Foyer	*5*	6	*7*
8 11 h Messe	*9* *13 h Baseball poche* *20 h Réunion conseil municipal*	*10* 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive **19 h 30 Réunion Chevaliers de Colomb**	*11* **13 h Réunion MFC** *13 h Curling et palet* 18 h 45 Exercices (DVD) **19 h 30 Réunion Fermières**	*12* 13 h à 16 h Comptoir familial	*13*	*14* 13 h à 16 h Comptoir familial
15 11 h Messe	*16* *13 h Baseball poche* *18 h 30 Réunion extraordinaire conseil municipal* *19 h Comité jeunesse - porte ouverte parents*	*17* *Baseball poche Tournoi Colombourg* 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	*18* *13 h Curling et palet* 18 h 45 Exercices (DVD)	*19* 13 h à 16 h Comptoir familial	*20*	*21* 13 h à 16 h Comptoir familial
22 11 h Messe	*23* *13 h Baseball poche*	*24* *13 h Baseball poche* *13 h à 16 h Comptoir familial* 18 h 45 Viactive	*25* *13 h Curling et palet* 18 h 45 Exercices (DVD) 19 h Rencontre Charles Légaré (Studio Santé Desjardins)	*26* 13 h à 16 h Comptoir familial	*27*	*28* 13 h à 16 h Comptoir familial
29 11 h Messe	*30* *13 h Baseball poche*	*31* *Baseball poche Tournoi Rayon d'Or* *13 h à 16 h Comptoir familial* 18 h 45 Viactive				

Studio Santé Desjardins

Les Loisirs de Palmarolle inc. souhaitent vous offrir plus de services au Studio Santé Desjardins. Depuis quelques semaines, nous travaillons en collaboration avec Charles Légaré de CrossFit La Sarre.

Le mercredi 25 janvier, à 19 h, il sera présent au studio dans le but de vous expliquer nos programmes d'entraînement déjà existants et pour répondre à vos questions relativement à l'entraînement physique.

Venez le rencontrer et écouter ses conseils!

Aussi, une promotion au Studio Santé Desjardins du 1er au 31 janvier 2017 vous est offerte :

Clientèle :	Durée :	Coût (tx incluses)	Promotion
Adulte	1 mois	40 $	10 % rabais = 36,00 $
	3 mois	100 $	10 % rabais = 90,00 $
	6 mois	185 $	**15 %** rabais = 157,25 $
	1 an	270 $	**15 %** rabais = 229,50 $
Étudiant	1 mois	35 $	10 % rabais = 31,50 $
	3 mois	85 $	10 % rabais = 76,50 $
	6 mois	150 $	**15 %** rabais = 127,50 $
	1 an	235 $	**15 %** rabais = 199,75 $
Couple/Famille	1 mois	70 $	10 % rabais = 62,99 $
	3 mois	175 $	10 % rabais = 157,50 $
	6 mois	275 $	**15 %** rabais = 233,75 $
	1 an	450 $	**15 %** rabais = 382,50 $

Si vous n'êtes pas déjà abonné, prévoir 20 $ en dépôt *pour la puce donnant accès au local.*

Un tirage sera fait à la fin janvier parmi les dix premiers abonnés de l'année où un renouvellement de trois mois lui sera offert gratuitement. Prenez rendez-vous avec Roxanne sans tarder! 819 787-2284

Évènement annuel « Bonne santé 2017! » 25 janvier, 19 h

Je m'appelle Charles Légaré-Lapointe, père de famille, coach à temps plein et copropriétaire du centre de conditionnement CrossFit La Sarre. Le 25 janvier, à 19 h, nous tiendrons l'évènement annuel « Bonne santé 2017! » au Studio Santé Desjardins.

Haaaa! le fameux « Je veux perdre du poids! » avez-vous déjà dit ça?

Oui, la santé c'est important, mais le défi c'est d'être en santé tout en gardant nos trains de vie (famille, activités, travail, etc.).
Avez-vous déjà fait un régime de trois semaines où vous mangiez bien, vous vous entraîniez et vous vous sentiez en forme? Après, les habitudes qu'on croyait établies s'en vont. Pourquoi c'est tant difficile de maintenir un mode de vie sain?

Manque de volonté? Manque de temps? La vie va trop vite?

Que votre objectif soit de vous débarrasser des kilos en trop ou d'arrêter d'être essoufflé en montant quelques marches, nous tiendrons un atelier pour vous aider dans vos objectifs.

Lors de l'évènement, nous allons vous présenter quelques programmes d'entraînement gratuits pour un maintien corporel, nous nous entraînerons ensemble et nous discuterons des défis associés à la mise en forme en 2017. Ensuite, sous forme de discussion informelle, je répondrai à vos questions et, si vous souhaitez un entretien spécifique à votre situation, nous pourrons convenir d'un moment ensemble.

Depuis que je suis coach, j'aide mes clients Chez CrossFit La Sarre à atteindre leurs objectifs santé. Les régimes miracles ne sont pas ma force, je préfère miser sur ce qu'il a de plus naturel et de simple pour permettre à mes clients d'atteindre leur santé ultime.

J'espère vous compter parmi nous en janvier!

Bonne et heureuse santé!

Charles

Location de la glace à l'aréna

Si vous souhaitez profiter en famille ou entre amis de notre glace artificielle d'une qualité supérieure, il est tout à fait possible de le faire.

Téléphonez à Roxanne Laprise, coordonnatrice des loisirs, au 819 787-2284 pour réserver votre plage horaire.

Voici notre grille de prix;

Grille de prix - Aréna Palmarolle				
Durée	Tarif	TPS 5%	TVQ 9,5%	Total
Étudiant				
1 h	56,53 $	2,83 $	5,64 $	**65 $**
1 h15	69,58 $	3,48 $	6,94 $	**80 $**
1 h30	82,63 $	4,13 $	8,24 $	**95 $**
Adulte				
1 h	78,28 $	3,91 $	7,81 $	**90 $**
1h15	95,67 $	4,78 $	9,54 $	**110 $**
1h30	117,42 $	5,87 $	11,71 $	**135 $**

Activités à ajouter à votre calendrier

Tout d'abord, le **Vins & Fromages** est de retour cette année et aura lieu à l'aréna le 29 avril prochain. Surveillez bientôt la date de sortie des billets.

Finalement, **Go les jambes** est également de retour cette année et c'est le 21 mai prochain que ça aura lieu. Faite partie des 450 personnes et plus qui viennent marcher ou courir sur notre circuit animé. Une superbe activité familiale intergénérationnelle gratuite pour le plaisir ou le dépassement de soi!

Sentier de ski de fond

Venez essayer notre sentier de ski de fond à Palmarolle. Vous pouvez y avoir accès à partir de l'entrée sud du village, tout près du bureau municipal. Un stationnement y est aménagé. Il y a un relais facile à chauffer par les utilisateurs, lequel est accessible par le sentier, à seulement trois kilomètres du point de départ.

Pour nous suivre et connaître les futures dates de soirées et les conditions du sentier entretenu par une équipe de bénévoles mordus de l'hiver, visitez notre page Facebook, ski de fond de Palmarolle.

Les Loisirs de Palmarolle tiennent à remercier chaleureusement leur équipe de bénévoles dévoués à l'entretien de ce sentier. Merci à Marc Tanguay, Sylvain Thibodeau ainsi qu'à leur famille!

Bonne saison de ski!

Ski de fond de Palmarolle

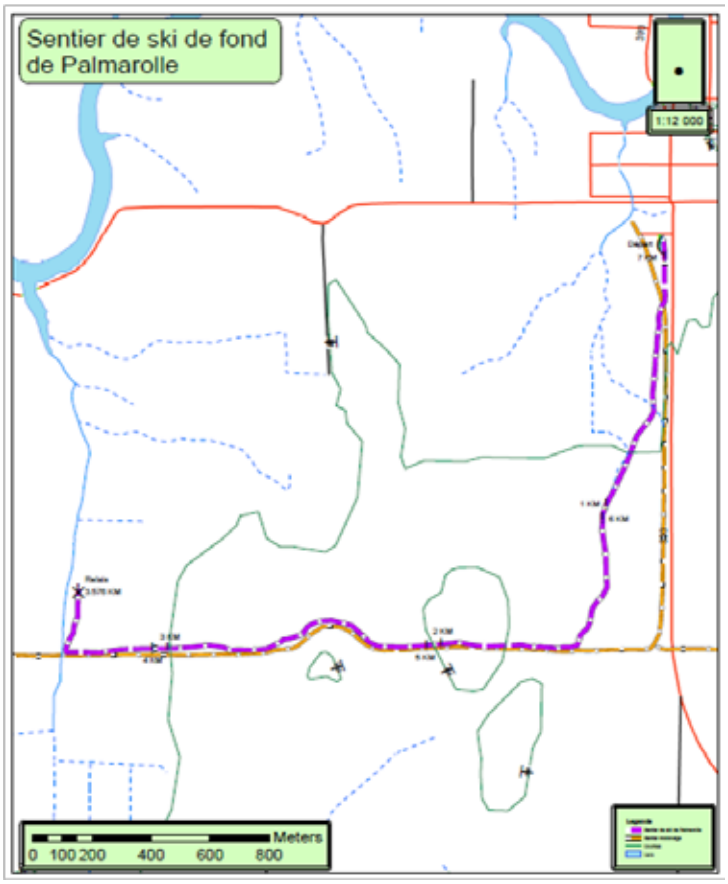

Sentiers du Domaine Roch-Paradis

De plus, il est également possible de profiter de l'hiver en raquettes, avec les enfants en traîneau, ou tout simplement à pied dans les sentiers du Domaine Roch-Paradis, situé au coin de la 12e Avenue et de la rue du Domaine. Ces pistes sont entretenues par deux bénévoles formidables, soit Allan Fortier et Réal Morin. Merci à vous! Détente et bien-être assurés!

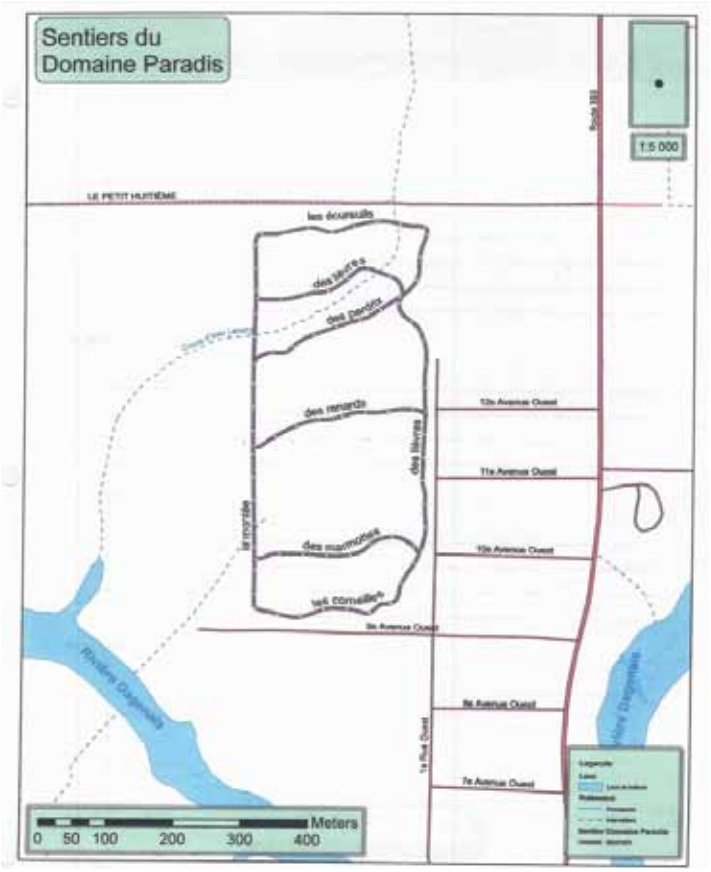

En terminant, l'équipe des loisirs vous souhaitent une année 2017 riche en moments partagés en famille et où la santé sera des vôtres! Au plaisir de vous compter parmi nous en 2017 pour une année sûrement tout aussi intense que les précédentes!

Guy Fortin, président, Louisa Nicol, vice-présidente, Cristine Cloutier, trésorière, Josianne Auger, secrétaire, Isabelle Leclerc, administratrice, Jacques Bouffard, administrateur, Julien Aubin, administrateur, Allan Fortier, représentant municipal et Roxanne Laprise, coordonnatrice des loisirs.

VOTRE CAISSE
VOUS INFORME

REER-CELI 2017

Vous désirez épargner et cotiser à un REER ou à un CELI ? Découvrez comment nos options d'épargne peuvent vous simplifier la vie. Plan d'action personnalisé en ligne, produits de placement avantageux, épargne par versements automatiques… chez Desjardins, c'est aussi simple que ça!

Pour en savoir plus, visitez desjardins.com/votreplandaction ou voyez votre conseiller de Desjardins !

La date limite pour faire votre cotisation 2016 à votre REER est **le 1er mars 2017.**

ASSURANCE VOYAGE DESJARDINS

Partout dans le monde, avec vous!

AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES

Desjardins

Vous partez en vacances sous le soleil des tropiques cet hiver ? Vous êtes membre Desjardins ? Mettez l'Assurance voyage Desjardins dans vos valises et partez l'esprit en paix : vous bénéficierez de protections supérieures et, en plus, d'un rabais exclusif de 3 jours sur votre assurance.

Informez-vous auprès de l'un de nos spécialistes au **1 855 368-6924**
ou visitez **assurancevoyagedesjardins.ca**

Vous avec entre 25 et 34 ans et des besoins financiers qui s'intensifient ?

Contactez-nous: journallepont@hotmail.com

Cette période est normalement celle où les grands projets se concrétisent, d'où la multiplication des besoins financiers. Le **REER** peut alors constituer un précieux outil pour réaliser vos projets tels qu'acheter votre première maison ou retourner aux études.

Contactez dès aujourd'hui votre conseiller à la *Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest* car à bien y penser, vous avez bien des raisons de cotiser à votre **REER** cette année !

Et n'oubliez pas : la date limite pour faire votre cotisation 2016
à votre REER est **le 1er mars 2017.**

ÊTRE MEMBRE **DESJARDINS**
A SES **AVANTAGES**!
www.desjardins.com/avantages

Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons ensemble